



## **Revirement du ministère sur l'insécabilité du Pacte en Lycée Pro : un piège pour les collègues !**

Le ministère a récemment annoncé ce qui semblerait être une victoire pour les collègues de LP : la sécabilité, tout comme pour les collègues de LGT, du Pacte, qui impose de nouvelles missions aux personnels et dégradent leurs conditions de travail. SUD éducation 45 appelle, avec les autres organisations syndicales, à le refuser. Dans les lycées professionnels, le Pacte est l'instrument de la réforme de casse de l'enseignement professionnel. Le ministère de l'Éducation nationale et la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean, avaient prévu un Pacte à six briques insécables : les collègues devaient accepter toutes les missions (remplacement de courte durée, intervention dans le cadre découverte des métiers au bénéfice des collégien·nes, enseignement et accompagnement dans les périodes post bac professionnel, enseignement à effectif réduit, accompagnement des élèves en difficulté, accompagnement vers l'emploi, coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique...) ou aucune. SUD éducation avait dénoncé cette logique doublement pernicieuse : d'abord le Pacte impose le « travailler plus pour gagner plus », en octroyant 7500 euros brut annuels supplémentaires, ensuite les briques mises bout à bout conduisent à l'annualisation du temps de travail des professeur·es de lycées professionnels, enfin le Pacte fait des enseignant·es pacté·es les ambassadeurs et ambassadrices de la réforme. La sécabilité du Pacte n'est pas une avancée, bien au contraire, elle risque de convaincre certain·es collègues de le signer.

Face à la pression des syndicats et confrontée au refus sur le terrain des personnels d'accepter le Pacte, Carole Grandjean a annoncé introduire de la souplesse dans la distribution des Pactes qui ne seront plus insécables. Or on ne sait toujours pas si des briques seront obligatoires pour entrer dans le Pacte ou encore si chaque brique peut être prise séparément en lycée professionnel.

À deux semaines des vacances scolaires, ces revirements du ministère montrent la cacophonie dans laquelle le Pacte est imposé aux personnels. La précipitation à appliquer ses réformes et le Pacte mettent en difficulté les équipes dans la préparation de la rentrée et dans la constitution des services.

**SUD éducation 45 appelle à refuser le Pacte, sécable ou non, instrument de la réforme et de la dégradation des conditions de travail des collègues et des élèves.**

*Orléans, le 25 juin 2023.*